

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Permis d'Aménager Modificatif de la zone d'activités rue Willy Brandt (Parc des Bonnettes).

Par arrêté municipal n°06/17 en date du 31 janvier 2017, le permis d'aménager modificatif de la zone d'activités rue Willy Brandt (Parc des Bonnettes) est soumis à enquête publique.

**L'enquête publique se déroulera du lundi 20 février au mardi 21 mars
inclus.**

**Monsieur Gilles PARENNA, a été désigné en qualité de Commissaire
Enquêteur titulaire et Monsieur Jean-Claude PLICHARD, a été désigné en
qualité de Commissaire Enquêteur suppléant.**

Cinq permanences seront assurées en Mairie pour y recevoir le public:

- **Lundi 20 février 2017 de 9h à 12h,**
- **Mardi 28 février 2017 de 14h à 17h,**
- **Mercredi 8 mars 2017 de 9h à 12h,**
- **Jeudi 16 mars 2017 de 9h à 12h,**
- **Mardi 21 mars 2017 de 14h à 17h.**

Le dossier et le registre d'enquête sont tenus à la disposition du public à la Mairie de Duisans. Le dossier est consultable sur le site internet de la Ville (www.duisans.fr) et sur le site internet de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois (www.laportedesvallees.fr) afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner ses observations éventuelles.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Duisans, sur le site internet de la ville et de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

La Mairie de Duisans et la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois se tiennent à disposition du public pour toutes demandes d'informations.